

sieur le président, mais je sais par exemple que dans ma province nous avons des jeunes gens en colère, nous avons nos «angry young men» qui ne sont pas satisfaits du sort que nous avons subi depuis cent ans et qui exigent aujourd'hui non seulement des déclarations de bonne volonté mais des textes de loi pour garantir justement ces droits de l'autre partenaire de la Confédération et pour garantir aussi que la Confédération va subsister. Si on ne voit pas ce *mane, thecel, pharès* sur le mur, monsieur le président, ce qui va arriver c'est que nos «angry young men» de la province de Québec vont finir par remporter le morceau. Ils ont pris près de 10 p. 100 du vote lors de la dernière élection provinciale et il n'est pas impossible, ni chimérique, de penser qu'à une prochaine élection ils pourront en prendre plus si nous ne leur accordons pas ce à quoi ils ont droit et ce qu'ils réclament avec l'éloquence que nous constatons. Et là j'ai vu l'honorable chef de l'opposition, depuis, faire des déclarations que j'ai trouvées inquiétantes, et remarquez bien que je ne veux le blâmer ou l'accuser de mauvaise volonté, mais il reste tout de même que je lis, dans *Le Devoir* du mardi 21 juin, qu'il aurait déclaré à Toronto:

Le chef de l'opposition aux communes a affirmé dimanche, à un auditoire composé de Canadiens ukrainiens, son opposition à la formation de toute «troisième force politique qui représenterait les Canadiens qui ne sont pas d'origine anglo-saxonne ou française.

Je reconnais que le très honorable chef de l'opposition a fait preuve de courage en disant cela à Toronto, et je lui rends crédit d'avoir fait une déclaration courageuse. Mais un peu plus loin, on dit:

...le chef conservateur a également rejeté l'idée de deux nations au sein du Canada.

Cela, c'est moins bien.

• (7.10 p.m.)

Je ne blâme pas l'honorable chef de l'opposition de moins comprendre le point, puisqu'il vient d'assez loin du Québec, et on ne le lui a peut-être pas expliqué suffisamment, mais il reste le fait qu'il y a deux nations ici qui sont partenaires dans un pacte, et celle que je représente entend exiger qu'on respecte ce pacte, ou bien alors—et l'honorable premier ministre de la province de Québec l'a dit ces jours derniers avec beaucoup de franchise—que ce serait l'égalité ou ce serait le séparatisme. Eh bien, c'est cela qu'il faut remarquer à ce moment-ci, et c'est à cette aspiration qu'il faut répondre si l'on considère que les Canadiens français y ont droit. Sinon, qu'on le leur dise; ils sauront alors quelle attitude prendre.

[M. Mongrain.]

On dit un peu plus tard, je cite toujours *Le Devoir*:

M. Diefenbaker s'en est pris particulièrement à un amendement à la loi sur le Centre d'art national qui est étudiée présentement aux Communes. Il prévoyait que l'on reconnaisse la dualité linguistique, etc. . .

Eh bien voici, monsieur le président, je suis de l'avis de tous ceux qui m'ont précédé et qui ont dit que la bonne entente ne s'établit pas par des textes de loi. Je suis de cet avis-là aussi, monsieur le président, mais on est obligé de constater qu'après un siècle cela n'a pas donné les résultats qu'on en attendait, et alors nous sommes rendus au point où nous exigeons les garanties, des textes en blanc et en noir.

J'ai manqué cet après-midi, malheureusement, monsieur le président, la déclaration du très honorable premier ministre. On me l'a résumée à trois ou quatre reprises, et je crois que l'honorable premier ministre est rempli de bonnes intentions. J'irai plus loin, monsieur le président. Je crois que l'honorable premier ministre est celui qui a fait le plus dans le sens de la compréhension du bilinguisme ou de la bonne entente entre les deux nations qui sont membres de cette Confédération. Je pourrais énumérer toute une série de réalisations fort courageuses, et je suis un de ceux qui ai l'occasion de dire à tout instant, dans les déclarations que je fais un peu partout dans la province, que l'honorable premier ministre actuel, y compris les anciens premiers ministres canadiens-français, sans vouloir les déprécier, est probablement celui qui fait preuve de plus de lucidité dans la compréhension du problème entre les deux races.

Mais, ce n'est pas cela que nous discutons actuellement. Et ceux qui insistent pour dire que cela répond à ce que nous désirons, je crois qu'ils ne comprennent pas très bien ce que nous demandons. Nous ne doutons pas de la bonne volonté du gouvernement actuel, nous sommes sûrs qu'il va faire l'impossible pour nous rendre justice, mais nous disons par exemple que lorsque le premier ministre actuel ne sera plus là, lorsque le gouvernement actuel ne sera plus là, même si c'est déplaisant pour le parti au pouvoir de lui dire ces choses—ils savent bien qu'un jour ils connaîtront peut-être les ténèbres de l'opposition eux aussi—qui nous dit que l'autre gouvernement comprendra la province de Québec? Qu'on le veuille ou non, et que cela plaise ou non, c'est à la conscience de mes collègues que je fais appel; ce n'est pas à de l'étroitesse d'esprit, ce n'est pas à des préjugés, c'est à la conscience des Canadiens, et je sais que tous mes collègues ici sont des Canadiens qui veulent le bien et l'unité du Canada. Et je leur dis ceci encore